



Saint Nazaire-en-Royans

Votre magazine

Été 2024



Chères nazairoises, chers nazairois,

En cette année 2024 qui commémore les 80 ans de la libération de la France et célèbre nos soldats, résistants et martyrs, je vous annonce que la cérémonie, dite de Wesermünde, qui rend hommage à nos soldats morts pour la France aura lieu le **samedi 27 juillet** à partir de **10h45** au mémorial communal.

En ces temps perturbés de conflits ouverts en Europe et au Proche-Orient, il me semble important de ne pas sombrer dans un délire orwellien : non la guerre n'est pas la paix et les solutions diplomatiques doivent être privilégiées aux solutions militaires... et il appartient aux citoyens de le faire savoir aux dirigeants français qui eux de toute façon n'iront pas au casse-pipe ! **Ne soyons pas dupes.**

« On croit mourir pour la patrie ; on meurt pour des industriels. » Anatole France

Dit de manière plus cynique « La guerre est un massacre de gens qui ne se connaissent pas au profit de gens qui se connaissent bien mais.... ne se massacrent pas. » Paul Valéry

Nos glorieux soldats, morts pour la France, avaient à cœur de nous laisser un pays avec des valeurs humanistes et de la morale. Aujourd'hui, je pleure (façon de parler étant sans cœur) en voyant jour après jour la montée de l'incivisme. Il n'y a qu'à constater les dégâts sur le mobilier urbain de la place de la Tour Poitevine à peine finit depuis 1 mois... De la même manière, de nombreuses personnes perpétuent quotidiennement des incivilités de stationnement, sachant pertinemment qu'elles nuisent à leurs propres voisins : nous entrons dans l'âge glaciaire du non intérêt pour l'ordre et le bien public.

Pour ces raisons, ainsi que les vols et casses ayant eu lieu sur des véhicules, récemment sur notre commune, nous vous appelons à répondre à un sondage afin de recueillir votre avis sur la mise en place de système de vidéo-surveillance publique.



LE BILLET DU MAIRE



Depuis longtemps déjà, un sentiment d'insécurité se fait sentir par plusieurs d'entre nous dans notre village. Les délits, incivilités, infractions ne cessent de croître.

Depuis le début de l'année, nous déplorons plusieurs cambriolages ou intrusion, des vols de vélos ou voitures et beaucoup de vitres fracturées sur les parkings de la salle des fêtes ou des bus.

Nous avons rencontré l'adjudant DEMOYEN, en charge d'accompagner les communes de la Drôme qui souhaitent s'équiper de vidéos surveillance ainsi qu'un brigadier de la Gendarmerie de St Jean. Il a déjà suivi plusieurs communes voisines comme Ste Eulalie, des communes du Monts du Matin ou la région de St Vallier.

Le brigadier nous informait, lors de cette rencontre, que les caméras fraîchement installées, de Ste Eulalie leurs ont permis d'arrêter des délinquants qui écoulaient des faux billets.

Les communes d'Erome, Saras et St Vallier ont vu leurs délits diminuer de moitié et la résolution d'enquête augmenter de 30% depuis leur équipement.

Lors des élections municipales de 2020, une de nos promesses de campagne était justement l'installation de vidéo surveillance .

Il ne s'agirait pas de vidéo-verbalisations comme à Nice mais de caméras qui enregistrent les entrées de notre village (les bandes se conservent entre 7 et 10j) et qui seraient à disposition des forces de l'ordre en cas de délit.

Toujours dans un souci de décision en accord avec les villageois, nous vous demandons de vous prononcer POUR ou CONTRE cette installation.

Pour voter vous avez 4 options :

1. En vous rendant sur le site de la mairie : <https://saintnazaire-en-royans.com>
2. En vous rendant sur le questionnaire en ligne via le lien : <https://www.surveio.com/survey/d/I9V1U3Y6D1O4Z5M3B>
3. En vous rendant sur le questionnaire en ligne via le QR Code :
4. En vous rendant en mairie avec le coupon ci-dessous :



Nom :

Prénom :

Je suis POUR ou CONTRE l'installation de vidéo-surveillance dans le village :

POUR

CONTRE



Mise en place d'une protection réglementaire pour la préservation du biotope du Mont Vanille

Pourquoi ?

Le Mont Vanille est particulièrement intéressant sur le plan des espèces présentes mais également de la fonctionnalité des milieux naturels. Ses richesses en biodiversité sont importantes et il constitue un corridor écologique entre le Vercors et la plaine de l'Isère.



Les communes de La Baume-d'Hostun et de Saint-Nazaire-en-Royans souhaitent reconsidérer ce massif et son intérêt paysager, patrimonial et de biodiversité.

Les mobilisations bénévoles multiples ont permis de capitaliser des connaissances déjà nombreuses sur les milieux naturels et les espèces présentes sur ce site.

Les municipalités ont à cœur que ce secteur soit préservé et bénéficie d'un statut de protection fort.

Les enjeux pré-identifiés, comme la présence d'espèces protégées au niveau national, tels que le Hibou grand-duc et la Genette d'Europe, méritent un regard particulier.

La commune de Saint-Nazaire-en-Royans s'est engagée dans la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communal, qui a apporté des éléments supplémentaires sur les enjeux de biodiversité du Mont Vanille. Ce patrimoine biologique et naturel nécessite donc une attention particulière pour sa préservation.

Objectif :

Il est nécessaire de réglementer les activités humaines afin d'assurer la préservation et la tranquillité de ce patrimoine à transmettre aux générations futures.

Moyen :

L'arrêté préfectoral de protection de biotope est un des outils de protection mobilisable sur ce site.

Il représente un moyen adéquat de protection et a déjà été déployé pour protéger d'autres sites drômois.

Après quelques rencontres techniques entre les mairies et les services de l'État, en partenariat avec le PNR du Vercors, l'ébauche d'un projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope a été établi. Une étude de la zone couverte a été réalisée de manière à définir le périmètre le plus pertinent permettant d'intégrer au mieux les enjeux.

Réglementation mise en place par le projet d'arrêté :

Les protections qui pourront être appliquées sont principalement l'interdiction de troubler le calme et la tranquillité des lieux et des animaux, de modifier l'état ou l'aspect topographique du massif et d'arracher et de cueillir plantes et fleurs.

Participation du public :

A la suite de l'ébauche du projet, des groupes de travail, constitués d'élus, d'experts, d'organismes et d'associations de protection de la nature, seront mis en place afin de définir plus précisément les contours du périmètre et de la réglementation s'y appliquant.

Des consultations locales et obligatoires auprès des communes et organismes concernés seront effectuées.

Le public pourra faire valoir ses observations sur le projet d'arrêté lors de l'organisation d'une réunion publique prévue pour la rentrée des classes (art. L123-19-1 du Code de l'environnement).

Toute personne sollicitant des informations complémentaires peut se rapprocher des mairies dès à présent.



Quel avenir pour le Château Laurent ?

Le tènement MGEN a fait l'objet d'une grande réunion publique avec la participation des habitants du village et des communes limitrophes. Plusieurs maires des villages environnants étaient présents à ce débat public. Le but de cette réunion était de présenter le résultat des études réalisées par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires).



Le tènement MGEN est géré par la commune de St Nazaire, il comprend le château Laurent : un très grand parc ; 3 préfabriqués d'un total de 1 000 m² habitables et la maison du gardien sur 2 niveaux. Cet ensemble était à la base le logement du directeur des ateliers de tissage du village, il a été construit en 1901. La MGEN en est devenue propriétaire après la guerre et a agrandi le château. La MGEN a exploité ce tènement comme colonie de vacances. Depuis 15 ans la MGEN a arrêté son exploitation et mis cet ensemble à la vente. Plusieurs projets ont été proposés par divers candidats sans être finalisés. La commune a sollicité EPORA (Etablissement public Ouest Rhônes Alpes) pour préempter sur l'achat de ce bien. L'EPORA est un organisme d'état qui répond aux différents besoins de logements, favorise la vitalité économique et contribue aux opérations d'aménagement.

Cette réunion a commencé par une visite sur le site organisée et commentée par Rémi Saudax. Une cinquantaine de personnes étaient présentes. Puis une réunion publique était organisée à la salle des fêtes. Une série d'ateliers a été proposée au public pour exposer différentes hypothèses d'avenir pour ce tènement. Il a été rappelé que tous les bâtiments ont été pillés au fil des années non habités. Diverses propositions ont été défendues comme de l'habitat ; des locaux publics (mairie, bibliothèque ou salle d'association, lieu culturel ou espace de commerce).

La prochaine réunion publique aura lieu le lundi 3 juin à 18h30 à la salle des fêtes.



Les gîtes

Travaux d'isolation des gîtes.



La commune possède 8 gîtes en location dans l'immeuble Vanille. Sous le mandat d'Eric Gresse en 1995 une réhabilitation avait déjà eu lieu (nouveaux mobiliers, peinture et chauffage). L'évolution de la loi sur les locations impose une qualité d'isolation des logements loués. La mairie a donc fermé ses gîtes pour la saison d'hiver afin de réaliser des travaux d'isolation par l'extérieur. Toutes les fenêtres ont été changées par du double vitrage et des nouveaux volets roulants. Le coût des menuiseries est de 44 000 €, l'isolation extérieure revient à 91 000 €.

Les salles de bains et le sol (en lino) de deux gîtes ont également été rénovés par des entreprises locales.

Les volets rouges en bois ont été entreposés dans les jardins des gîtes et sont à votre disposition.

Projets de voies douces entre le village et la gare de St Hilaire



Une réunion publique a eu lieu à la salle des fêtes du village pour une étude de faisabilité de la liaison cyclable entre St-Nazaire-en-Royans et la Belle Via (vélo route).

70 personnes ont participé aux divers ateliers proposés par les organisateurs. Depuis 17 ans des projets divers ont été étudiés pour solutionner ce parcours.

En vélo ou à pied longer la RD 532 est particulièrement dangereuses. 900 m de parcours sécurisés sont à créer.

Les différents échanges et ateliers ont proposé plusieurs possibilités : la démolition de la maison de l'antiquaire semble vue comme une opportunité par les participants, pour améliorer la visibilité dans le carrefour RD 532/RD 76 et pour permettre la création d'une voie verte le long de la RD 532. Sur le pont de St Hilaire un tracé de 2 pistes cyclables de chaque côté de la route où les voitures doivent se déporter sur les pistes cyclables pour pouvoir se croiser.

La possibilité d'aller chercher du budget dans le projet "sublimes routes du Vercors" du Département pour faire une voie cyclable en encorbellement a été évoquée. La possibilité de créer une rampe pour éviter la pente de la rue des Mariniers a été proposée. De très nombreuses questions ont été posées à Vivien Baratte chargé du projet vélo à la communauté de commune. Ce dossier est en cours et sa réalisation demandera encore plusieurs années.

Pump-track

Aménagement d'un pump-track en atelier coopératif.

Lors de la réalisation du « City stade » au quartier des Condamines, la terre de décaissement de cet aménagement avait été stockée sur le terrain voisin. Il était prévu de l'utiliser pour réaliser un parcours de pump-track (circuit pour vélo tout terrain). Ce chantier a été proposé en atelier coopératif. Le vendredi 19 avril, un chantier participatif avec des agents, des élus, parents et enfants de la commune ainsi que des jeunes encadrés par Jérôme d'Activ'Royans ont avancé sur ce projet.

La réutilisation des pneus abandonnés au Mont Vanille, des roches du pont du Rif Rouge et de la terre décaissée lors de la création du city, ont servi à réaliser les talus et les bosses de ce pump-track. Quelques samedis matin seront encore nécessaires pour que ce parcours soit praticable à vélo. Alors rendez-vous le samedi 8 juin pour y participer selon le météo.



École de musique



Dimanche 12 mai a eu lieu un concert de musique réalisé par des élèves : adulte et enfant de l'école de musique de St Jean en Royans.

Initiation au rugby à l'école du « Rif Rouge »

Mardi 12 mars les élèves de CE1, CE2, CP et CM1 ont eu leur 2ème initiation au rugby organisée par le Sporting Club Royannais de Saint Jean en Royans.



Les éducateurs diplômés Axel Paramelle et Matteo Gagnemaille de l'école de rugby de St Jean en Royans ont animé 6 séances d'initiation cette année. Les enfants étaient ravis de participer à cette activité. Un tournoi interclasse aura lieu mardi 4 juin à ST Jean en Royans et clôturera l'année.



Les jardins partagés

En contre bas du village, se trouvent les jardins partagés avec tous ceux qui le veulent – Avant même d'avoir commencé à goûter ses premières tomates c'est déjà une idée très alléchante.

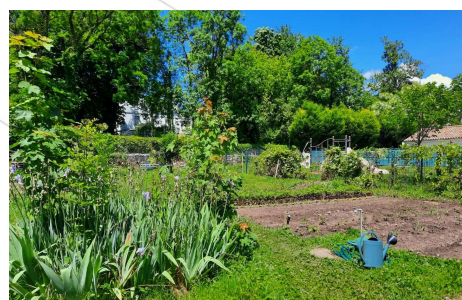
L' exposition des jardins est profitable, avec les montagnes qui nous regardent et dans un été chaud nous pouvons continuer la promenade le long de la Bourne.

On peut croiser des personnes de tous âges toujours prêtes à vous saluer derrière le grillage, ou bien à l'œuvre dans les parcelles voisines. On apprécie aussi d'échanger des pousses, et se donner des conseils entre pationnés.

Les jardins sont des lieux de vie où il fait bon planter. Ils sont aussi un très bon prétexte pour se retirer de son quotidien en plongeant les mains dans cette terre très fertile.

Les jardins partagés, sont des plaisirs qui ancrent en soi et ici, à Saint Nazaire !!

Amelie Londe



Les informations du village

Echanges de plants, compostage collectif et pièges à frelons



Dimanche 7 avril le Comité d'Animation de Saint Nazaire en Royans a organisé sa « Bourse aux plantes » devant le lavoir au cœur du village de 13 h à 17 h. A 16 h le comité a offert le gouter.

Outre les échanges de plants, les partages d'idées et de conseils ont animé les conversations entre amateurs de jardin.

Une animation sur le composteur collectif a également été proposée ainsi qu'une distribution de pièges à frelons asiatiques. L'installation des pièges se réalise de février à fin mai.

Des pièges à frelons sont disponibles en mairie pour une prochaine distribution l'année prochaine. Il faut vous inscrire en mairie si vous voulez adopter un piège à frelons car il faudra le nourrir régulièrement. Les frelons sont un fléau pour nos abeilles.

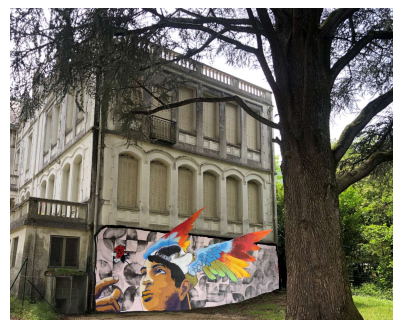
Le GRAFF EN VALLEE festival de street Art sera organisé sur Saint Nazaire de Juillet à septembre.

Une dizaine de street artistes réaliseront des oeuvres sur les murs de Saint-Nazaire.

Venez découvrir ce parcours d'œuvres qui se constituera petit à petit au fil des rues du village et dans le parc du château jusqu'en septembre.

Vous aurez peut-être même la chance de voir quelques artistes en pleine action.

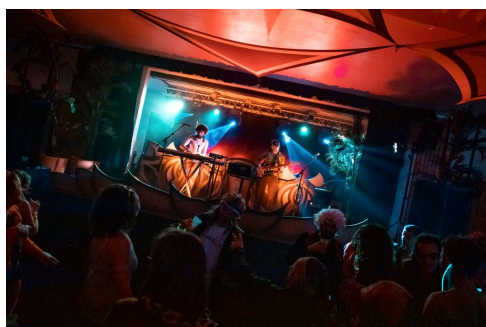
Organisé par : Raffu et l'association Graff en Vallée



Simulation de street sur le Chateau



Soirée techno



Une soirée techno était organisée le 16 mars à Saint Nazaire en Royans dans le cadre d'une tournée « promotionnelle » du festival : Senoi Gathering qui a lieu cet été à La Chapelle-en-Vercors du 5 au 8 juillet « senoigathering.fr »

Durant la soirée, des membres de l'équipe Senoi ont joué ainsi que DOL (duo de sax) Adil Smaali (live electro world) et Primitif2 (lutherie sauvage).

La soirée s'est déroulée dans une bonne ambiance.



La Boule Nazairoise

Concours du 9 mai :

Le concours de l'ascencion a réuni 24 quadrettes.

A noter la très bonne prestation des sociétaires de la Boule Nazairoise avec 4 équipes qualifiées : Barret, Brun, Dallon, Pontet.

En demi final : Reboulet(Moras) a disposé de Brun (12 à 8), et de Pontet de Cetan (Romans) (13 à 0)

En finale, Pontet, Secchi , Faure, Robin, Hoyon se sont imposées sur un score de 13 à 9

Prochain Concours : vendredi 23 aout : Challenge Emile Carniel 32 Doublette TD



Location de vélo

Samedi 6 avril un nouveau commerce a ouvert ses portes à St Nazaire en Royans.

Sous l'enseigne « Au comptoir du Vercors » cette boutique est ouverte sans interruption du mardi au dimanche de 9 h à 19 h. Ce magasin est au bord de la RD 532 dans l'ancienne « Cave Noisel » face à l'ancien restaurant Muraz.

Il propose la location de vélos classiques ou à assistance électrique avec la possibilité de les équiper d'un siège enfant ou d'une remorque porte bébé.



Sur place également sont proposés des articles saisonniers, quelques produits régionaux et une friperie.

Pour en savoir plus : aucomptoirduvercors@gmail.com tel : 07 64 35 10 90.



Expositions salle du lac et Manifestation

Du 8 juin au 7 juillet

Julie Jurine : Sculpture sur pierre et bijoux

Du 8 juillet au 21 juillet

Liaboeuf Nadette : Gravure sur Pierre, peinture sur toile, porcelaine

Du 5 aout au 18 Aout

Ollier Annick : Peintures, bijoux, poterie, cadre

Du 22 juillet au 3 aout

Chabert Marylène : Peintures sur soies, bijoux en pâtes polymères

Du 19 Aout au 1 septembre

Lameyse Brigitte : Peintures

Du 2 septembre au 19 septembre

Rollet Christophe: Savons de Marseille

Juillet et aout: Le Graff en Vallee: festival de Street Art

14 juillet: Feux d'artifice avec le Comité d animation

23, 24 et 25 août: Triatlon du Vercors Man



Vos informations pratiques

Vos contacts mairie

Les élus, le maire, les adjoints et les responsables de commissions reçoivent sur rendez-vous.



Tél. 04 75 48 40 63



Fax : 04 75 48 44 32



E-mail : secrétariat@mairie-st-nazaire-en-royans.fr



Site : www.saint-nazaire-en-royans.com



Horaires secrétariat :

→ Lundi , mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

→ Mardi après-midi de 14h à 17h

Vos contacts tourisme

Gîtes municipaux : 04 75 48 40 63

Camping Côté Vercors : 06 02 35 66 20

Office de Tourisme, Espace R&V, Aqueduc :
04 75 48 22 54

Bateau à roue et Grotte de Thaïs : 04 76 64 43 42

St Nazaire-en-Royans - Votre magazine

Edition : commune de St Nazaire en Royans

Directeur de la publication : Rémi Saudax

Responsable de la publication : Mathilde Berthet

Mise en page : Pierre Albert

Crédit Photo : Mairie, Dominique Gimelle

Impression : Mairie / Tirage : 450 Exemplaires



Communication

La municipalité dispose de 3 moyens principaux pour communiquer avec les habitants :

1. le bulletin municipal qui est distribué par courrier 4 fois dans l'année
2. le site internet sur lequel sont disponibles principalement les informations institutionnelles et d'autres informations mises au fil de l'eau
3. PanneauPocket qui est une application permettant de recevoir directement sur son smartphone les informations : une fois cette application installée, un avertissement vous signale les nouvelles informations mises en ligne par la commune.

Mairie :



Accès au site de la mairie

Panneau Pocket :



Suivez l'actu